



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/36/460  
S/14657

28 août 1981

FRANCAIS

ORIGINAL : ARABE/  
ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-sixième session

Point 64 de l'ordre du jour provisoire\*

RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ENQUETER

SUR LES PRATIQUES ISRAELIENNES AFFECTANT

LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION

DES TERRITOIRES OCCUPES

CONSEIL DE SECURITE

Trente-sixième année

Lettre datée du 27 août 1981, adressée au Secrétaire général par le  
Représentant permanent de la Jordanie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer des dernières confiscations de terres palestiniennes et mesures de colonisation et d'annexion prises par Israël à leur égard dans la zone occupée de la rive occidentale du Jourdain et de Jérusalem pendant le mois de juillet 1981.

Cette nouvelle série de confiscations de terres fait partie d'un processus qui consiste à absorber progressivement mais sans rémission ce qui reste des territoires occupés, en prévision de leur annexion et de l'expulsion de leurs habitants.

Le Gouvernement jordanien est extrêmement préoccupé de ces actes de pillage et de spoliation, nouvelle preuve, s'il en était besoin, que l'objectif global des autorités d'occupation est la saisie et l'annexion totale des territoires occupés, en violation de la quatrième Convention de Genève de 1949 <sup>1/</sup> et de toutes les normes du droit international. De plus, ces activités criminelles d'Israël visent à faire avorter toute tentative de l'Organisation des Nations Unies d'arriver à une ~~paix juste et durable au Moyen-Orient sur la base des résolutions de l'Organisation des Nations Unies et de la reconnaissance des droits des Palestiniens.~~

\* A/36/50.

<sup>1/</sup> Nations Unies, Recueil des Traités, vol. 75, No 973, p. 267.

A/36/460

S/14657

Français

Page 2

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte arabe ci-joint comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 64 de l'ordre du jour provisoire et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Hazem NUSEIBEH

ANNEXE

ACTIVITES ENTREPRISES PAR ISRAEL AU MOIS DE JUILLET 1981  
EN CE QUI CONCERNE LES COLONIES DE PEUPEMENT

En juillet 1981, les autorités d'occupation israéliennes ont créé les deux colonies de peuplement suivantes :

1. Asad Kamil, près de Bir Zait, le 9 juillet 1981;
2. Netiv, le 7 juillet sur le territoire du village d'Abu Ghosh, dans la banlieue de la ville de Jérusalem.

Les autorités israéliennes ont également confisqué les terrains suivants :

1. 250 dunams de terrain dans les villages de Tubas et Tamun, le 16 juillet.
2. 60 dunams de terrain à Jéricho, le 9 juillet pour l'agrandissement de la colonie de Mizr Jéricho.

Sont énumérés ci-après certains projets de colonies de peuplement qui ont été achevés dans les districts occupés, ainsi que les projets à exécuter à l'avenir.

1. Le 9 juillet, les bulldozers israéliens ont repris les travaux d'implantation de Shafí Sharub (B) près d'Enehta, sur une colline qui surplombe la route de Tulkarm à Naplouse.
2. Le 1er juillet, des bulldozers appartenant aux autorités d'occupation ont commencé à ouvrir des routes pour une future colonie de peuplement israélienne sur des terrains saisis dans le district d'Enehta et situés à Bait Lid, Ramin et Kafr Labad. Les Israéliens apportent de l'eau du district de Bait Ifa pour les colonies de peuplement voisines, où l'on pose des canalisations d'eau pluviale de 10 cm.
3. Le Comité ministériel de l'implantation de colonies a décidé de créer deux nouvelles colonies, l'une appelée Bita Riyeh dans le district de Nabi Salih, et la deuxième, Yattir, sur les ruines de l'ancien village de Yattir, situé dans la colonie déjà créée de Mehne Yattir.
4. Le 22 juillet, Ariel Sharon a annoncé que les autorités israéliennes créeraient une nouvelle colonie entre celles de Beit El et de Shiloh, dans le district de Ramallah.
5. Le 26 juillet, la Commission mixte d'implantation de colonies du Gouvernement israélien et du mouvement sioniste a décidé de créer une nouvelle colonie sur Jabal al-Tawil, entre les villes de Ramallah et d'Al-Birah, qui s'appellera Mattey Benjamin. Six cents familles juives doivent s'y installer, la plupart d'entre elles venant du quartier de Bait Fajjan, à Jérusalem.

Le 15 juillet, les autorités d'occupation ont créé des réserves pour un certain nombre de bédouins à Abu Dis et Al-Khan al-Ahmar, craignant que le contrôle exercé par ceux-ci sur les pâturages ne constitue un obstacle pratique à l'établissement de nouveaux camps pour l'armée israélienne. Ces bédouins sont plus de 60 000.

7. Le journal israélien Ma'ariv du 28 juillet a rapporté que pour la première fois, un poste de police israélien allait s'ouvrir dans la colonie d'Ariel au cours des mois à venir, pour desservir les colonies juives du district de Naplouse.

8. Le 28 juillet, le Ministère de l'intérieur israélien a annoncé la création d'un nouveau conseil de district pour les colonies de peuplement israéliennes au nord de la mer Morte.

9. Depuis le 16 juillet, les milieux israéliens responsables des colonies de peuplement déménagent les bureaux du Conseil régional d'implantation de colonies de Benjamin, de la partie centrale de la rive occidentale pour les installer à Jabal al-Tawil, près de la ville d'Al-Birah, sur les ordres du Ministère israélien de la défense, sachant que les terrains sur lesquels on installe ces bureaux appartiennent à la municipalité de Jérusalem occupée en 1967.

-----

